

essertinesinfo

BULLETIN OFFICIEL DE LA COMMUNE D'ESSERTINES-SUR-YVERDON

Editorial

LA FORÊT

Un quart du territoire suisse, soit 1,3 millions ha sont recouverts de forêt, 10 millions de m³ de bois sont utilisés par année, dont 50 % sont produits en Suisse, 5000 emplois pour l'économie forestière, 80'000 pour l'industrie du bois et du papier.

Forêt de protection

Elle représente la moitié de la forêt suisse, elle nous protège des avalanches, chutes de pierres, stabilise les pentes, régule les eaux, nous permettant d'habiter, de travailler et de circuler en sécurité.

Forêt de production

Dès l'apparition des premiers outils, l'homme exploite le bois pour le chauffage et la construction, de plus en plus utilisé, il reste indispensable dans plusieurs secteurs de notre économie.

Forêt de loisirs

Espace de promenade, de sport et de loisirs en famille, lieu d'observation de la faune, de la flore ou simplement pour goûter au calme de la nature.

Dans tous les cas notre forêt mérite d'être entretenue, protégée, respectée, pour préserver l'une des plus importantes ressources d'énergie renouvelable du pays. Pensons aux générations futures !

Venez découvrir ou redécouvrir toutes ces valeurs aux journées de la forêt les 20 et 21 juin dans les forêts de Suchy.

-
CHRISTIAN GONIN
Municipal



Une partie des bénévoles ainsi que les apprentis dans leur tâche d'informatisation.

Informatisation du prêt

L'OPÉRATION MENÉE AVEC L'AIDE D'APPRENTIS DE L'ÉCOLE DE STE-CROIX A DÉBUTÉ. PROCHAINEMENT, LE SUIVI DES PRÊTS SERA PLUS EFFICACE.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'une petite équipe de bénévoles de la commune soutenue avec patience et discrétion par Pierre Gonin, que les premiers pas de l'informatisation du prêt des livres est devenu réalité ce lundi 19 janvier 2015 dans nos locaux. Cinq apprentis de l'école technique de Ste-Croix (section informatique) se sont assis auprès des bénévoles afin de donner à chacune d'entre elles les rudiments théoriques à cette démarche qui apportera un vent nouveau dans les murs de notre petite structure.

Pour mieux vous en rendre compte, passez un moment et nous vous donnerons toutes les explications utiles. A très vite !!!
Un tout grand merci à la municipalité pour son soutien et sa confiance !

-
ARIANNE KAPS

Horaires d'ouverture

Lundi: de 19h30 à 21h00

Samedi: de 10h00 à 11h30

Tél. 024 435 11 93

bibliothèque@essertines-sur-yverdon.ch

ADRESSE DE LA RÉDACTION
RÉDACTION ESSERTINES-INFO
RUE DU MILIEU 7
1417 ESSERTINES/YVERDON
redaction@essertines-sur-yverdon.ch

Non-fusion,... et après ?

La municipalité a pris acte du résultat du vote du 30 novembre. Elle remercie toutes les citoyennes et tous les citoyens qui ont participé à la votation sur le projet de création de la commune de Sauteruz. Ce projet était suffisamment important pour que la décision finale de dire oui ou non ne soit pas laissée à la municipalité au début du processus ou aux membres du conseil communal lors du vote du 16 juin dernier (cela aurait pu légalement être le cas). C'est le peuple souverain qui s'est

exprimé à une large majorité contre ce projet de fusion, et les choses sont claires.

Périmètre mal ajusté? Projet trop ambitieux? Prématuré? Un nouveau projet est-il envisageable? L'avenir le dira. Pour ces prochaines années, la commune d'Essertines-sur-Yverdon poursuivra son propre chemin en collaborant avec ses voisines. Une nouvelle législature commencera au 1er juillet 2016 avec - c'est notre espoir - des citoyennes et citoyens motivé(e)s à prendre leur part de responsabilité parmi les autorités législatives et exécutives de la commune.

Chiens

Merci aux propriétaires de chiens nés en 2014 et restés en leur possession, de chiens abattus, vendus ou donnés en 2014, de chiens qui n'ont pas été annoncés en 2014 de bien vouloir communiquer ces faits au greffe municipal avant le 20 mars 2015. Pour tous renseignements complémentaires, veuillez vous référer au règlement concernant la perception de l'impôt cantonal sur les chiens et à l'arrêté d'imposition communal.

ArtEdifices

En 2013, l'Office du tourisme d'Echallens et l'Espace Culturel d'Assens se sont approchés des communes et paroisses intéressées à participer à un projet dénommé ArtEdifices. Le but du projet, qui va se réaliser de mai à septembre 2015, est de mettre en valeur le patrimoine culturel de la région du Gros de Vaud, en particulier les églises et temples. Pour faire vivre différemment ces lieux, il a été proposé aux communes, en accord avec leur paroisse respective, d'accueillir une œuvre d'art, exposée à l'intérieur ou à l'extérieur de leur lieu de culte. Des artistes ont été invités à participer à ce projet et un jury a sélectionné les œuvres qui seront exposées dans les différents lieux, constituant une exposition originale d'art contemporain multi-sites, à découvrir lors de balades de fin mai à septembre. Essertines a accepté de jouer le jeu et une sculpture sera exposée sur la petite colline à l'est de l'église. Des détails supplémentaires vous seront communiqués dans quelques semaines. Nous vous laissons la surprise de découvrir cette œuvre lorsqu'elle aura été installée !

Location

Nous rappelons aux habitants de la commune qu'en plus des divers locaux qu'ils peuvent louer (à coûts inférieurs à ceux demandés à des personnes non domiciliées dans la commune), ils peuvent également louer des chaises et des tables à des fins

privées (réunions de famille, anniversaires), pour autant que ces chaises et tables ne soient pas réservées pour des manifestations importantes à la grande salle ou ailleurs dans la commune.

Une fendeuse à bois est également disponible pour les personnes qui voudraient préparer des bûches pour leur cheminée ou calorifère à bois (contact : Christian Gonin).

Véhicules stationnés sur la voie publique

Conformément à la teneur de l'article 65 du règlement de police, alinéa 3, « *sauf réglementation spéciale, les véhicules ne doivent pas stationner plus de sept jours consécutifs sur les places de parc ou voies publiques. Des exceptions peuvent être accordées dans des cas particuliers* ».

La municipalité constate de plus en plus souvent que des véhicules stationnent sur la voie publique. Elle a donc décidé de demander aux employés communaux de relever le n° de plaque de tous les véhicules stationnés illicitement sur la voie publique. Dans un premier temps, les propriétaires de ces véhicules recevront une lettre les incitant à trouver une solution. La municipalité sera à leur disposition si nécessaire. En cas de récidive, elle se réserve le droit de prendre des mesures plus restrictives.

Balayage des rues

Chaque année la municipalité fait procéder au balayage des rues de la commune, au printemps, facilitant le ramassage du gravier mis pendant la saison froide.

Il n'y a pas si longtemps, les propriétaires balayaient quasi hebdomadairement la partie publique sise devant leur maison. Ces gestes, quasi inexistantes aujourd'hui, permettraient, s'ils revenaient d'actualité, d'enjoliver les balades dans nos villages d'une part et de constater que la responsabilité individuelle est toujours de mise au 21^e siècle d'autre part. Merci d'avance.

Mât de mesure de vent

En ce début d'année, ALPIQ a mis à l'enquête un mât haubané de 80-100 m de haut pour permettre l'établissement de statistiques de vitesse du vent. Ce mât devrait être monté de façon provisoire dans le courant de l'année sur la parcelle communale dite « Pré d'Avoine », là où pourrait se construire l'une des éoliennes du parc « Tous-Vents ». Deux oppositions de citoyens d'une commune voisine et des observations pertinentes d'un collectif d'Essertines-Pailly seront traitées prochainement par la municipalité.

LES DICASTÈRES

PHILIPPE DIND
(municipal depuis 1992,
syndic depuis 2006)

Administration générale – finances –
aménagement du territoire et
environnement – affaires sociales

DIDIER PLANCHE
(municipal depuis 2006,
vice-syndic depuis 2015)

Eaux – Steps – déchets – employés
communaux (voirie)

ALAIN CASELLA
(municipal depuis 2006)

Police des constructions – protection
civile – place de sports

CHRISTIAN GONIN
(municipal depuis 2006)

Forêts – routes communales et che-
mins – éclairage public – domaines

ALEXANDRE GYGAX
(municipal depuis 2014)

Bâtiments communaux – cimetières
écoles – police

Compte rendu du Conseil communal

VEUILLEZ TROUVER CI-DESSOUS UN COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DES DERNIERS CONSEILS COMMUNAUX.

EN BREF

SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2014

Présence

23 conseillers sur 30

Arrêté d'imposition pour l'année 2015

Par 19 oui et 3 non

Assermentation de M. Alain Kling, d'Epautheyres

SÉANCE DU 1^{er} DÉCEMBRE 2014

Présence

28 conseillers sur 30

Adoption du Budget 2015

A l'unanimité

AGENDA

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL EN 2015

Les lundis 2 mars, 22 juin et 30 novembre

Les séances sont publiques

DANS LA SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2014, LE CONSEIL COMMUNAL A :

- Adopté pour 2015 l'arrêté d'imposition avec un taux d'impôt communal fixé à 73% de l'impôt cantonal de base, et décidé de prolonger ce taux jusqu'à la fin de la législature en cours, soit 2016, comme le proposait la commission des finances. Par 19 oui et 3 non.
- Procédé à l'assermentation de M. Alain Kling, d'Epautheyres, en qualité de conseiller communal, en remplacement de M. Claude-Alain Crisinel, démissionnaire au 30 septembre 2014.

DANS LA SÉANCE DU 1^{er} DÉCEMBRE 2014, LE CONSEIL COMMUNAL A :

- Approuvé le préavis sur le budget 2015 tel que présenté par la municipalité, avec un déficit de Frs 139'545.- pour un total aux produits de Frs. 3'493'815.-

MARY-LUCE LE GLAUNEC

RAPPEL DE LA MARCHÉ À SUIVRE POUR VOTER

Lors des dernières votations, le bureau du conseil communal a constaté qu'un petit nombre d'électeurs ne suivent pas correctement les directives pour le transfert de leur vote. Ces explications se trouvent au verso de l'enveloppe de transmission grise.

- Remplir les bulletins de vote, les glisser dans l'enveloppe jaune et fermer celle-ci.
- Détacher la carte de vote, la compléter (date de naissance + signature) et la glisser dans l'enveloppe de transmission grise, avec l'enveloppe jaune contenant les bulletins de vote.

Ne jamais mettre la carte de vote dans l'enveloppe jaune, votre vote ne sera pas pris en compte.

N.B. Les enveloppes de vote déposées après 11h00 dans la boîte aux lettres à l'extérieur du collège ne sont pas prises en considération.

PROCHAINES VOTATIONS

8 mars, 14 juin, 29 novembre
ELECTIONS FÉDÉRALES 18 octobre

Le bureau de vote est ouvert le dimanche matin de 10h00 à 11h00.

AGENDA 21

Action «Solidarité avec un pays en développement»

Brunch du 1^{er} février 2015

Le groupe action solidarité d'Agenda 21 d'Essertines a soutenu l'action de Vivere en 2015 par l'organisation d'un brunch où une centaine de personnes ont répondu présents.

Tout l'argent récolté lors de ce repas est remis pour le projet de l'association Vivere en RD Congo au Sud Kivu, consistant à déplacer en février 2015 la 20^e chambre de justice dans les zones foraines. Ici, cette action ponctuelle fait une réelle différence pour le développement durable: par le res-

pect des droits humains dans une région en conflit pour le contrôle des richesses minières. Plus de six millions de morts depuis 15 ans dans l'est du pays rempli de ressources de toutes sortes.

Le brunch est la seule action de solidarité tournée en dehors de la commune d'Essertines. L'intention du forum d'Agenda 21: penser globalement, agir localement.

LAURENCE RUFER

L'association Vivere

Vivere est une ONG basée à Lausanne, active pour la défense des droits de l'homme et la dignité humaine. Vivere est l'initiateur du déplacement de tribunaux dans quelques zones de non-droit à l'est de la République Démocratique du Congo, là où la justice n'est pas appliquée en raison de la guerre entre factions.

Par cette action, Vivere agit pour la reconnaissance des victimes d'exaction (viols, crimes de sang, tortures) et la lutte contre l'impunité.

Plus d'info sur le site vivere.ch

Transition écologique

COMPTE-RENDU DE LA CONFÉRENCE DE JACQUES MIRENOWICZ DANS LE CADRE D'AGENDA 21 AYANT POUR TITRE «CONSTRUIRE UNE PROSPÉRITÉ SANS CROISSANCE».

Le forum d'Agenda 21 d'Essertines a mis sur pied le 4 novembre à la salle de la Balance une conférence d'un soir ouverte à tous. Le conférencier, Jacques Mirenowicz, est Docteur en neurosciences, biologiste et neuropsychologue de formation. Il est l'éditeur du magazine trimestriel « La Revue durable » expliquant la durabilité et l'urgence de la transition écologique. Le sujet qu'il nous a présenté a couvert plusieurs aspects, liés au thème de « la transition énergétique ».

Produit intérieur brut

Le PIB, produit intérieur brut, qui est une obsession des pays industriels, ne tient pas compte d'éléments très importants : l'éducation et les soins, les répercussions des dégâts naturels, la prise en compte de la création de valeur par échange, don et travail au foyer, la déconnexion entre richesse et bien-être, la prise en compte des écosystèmes. Jacques Mirenowicz relève qu'il est primordial de réfléchir en termes d'enjeu global et de civilisation, afin de quitter le mode de réflexion exclusivement centré sur le profit.

Réchauffement climatique

Selon Jacques Mirenowicz il est très important de faire deux choses pour la transition énergétique en Suisse : sortir du nucléaire et réduire de moitié notre consommation d'énergie. Le but fondamental est de sortir de la consommation de l'énergie fossile produisant du gaz à effet de serre contribuant au réchauffement climatique. En effet, la perturbation par les gaz à effet de serre sur la biosphère est désormais démontrée par le dernier rapport du GIEC (Groupes d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), au niveau de la stabilité des systèmes climatiques. L'espoir repose sur une implication et un réveil de tous pour s'indigner et en faire part au politique/gouvernement. On ne peut pas négocier avec « le climat » car les lois de la physique l'emporteront toujours. Pour la stratégie énergétique 2050 le Conseil Fédéral et les chambres louvoient : l'arrêt du nucléaire en 2035 passe par une étape de transition intermédiaire d'énergies fossiles sous forme de gaz produisant

du CO₂, ce qui est à éviter. Il faudrait plutôt se tourner vers les énergies renouvelables qui n'en produisent pas.

Sortir du nucléaire

Le succès d'une transition énergétique avec « système d'incitation aux énergies renouvelables » a été démontré par un rapide effet d'économie d'énergie amorcée en 2000 en Allemagne et au Danemark. Le bénéfice principal de la démarche de l'incitation est l'effet du couplage suivant : l'augmentation de production d'énergie renouvelable et la réduction de la consommation d'énergie. Selon Jacques Mirenowicz, c'est la clé du succès direct pour une transition rapide et réalisable. Par exemple, une incitation à créer une coopérative énergétique donne des résultats remarquables, permettant de réaliser des économies d'énergies élevées (réduction de moitié en 6 ans). La force de coopérative réside dans le soutien de la population pour ces projets qui ont du sens et servent l'intérêt de la collectivité (forte acceptation par adhésion).

En Suisse, nous ne sommes pas confrontés à des problèmes immédiats de réchauffement climatique. A cause de cela, la Suisse « dort ». Les gens se réveillent quand ils sont touchés. Ce fut le cas par l'ouragan Sandy à New York qui a mis les pieds dans l'eau toute la population comme jamais auparavant. Ceci a donné lieu à une action de mobilisation par un rassemblement de 400'000 personnes le 21 septembre 2014 aux USA. Néanmoins, une mobilisation des populations a commencé, avec des groupes de transitions et associations pour mettre en avant les solutions de transitions énergétiques, par exemple une association de grands-parents et d'étudiants pour le climat (aussi push-your-parents). Une campagne d'information mondiale a été lancée pour inciter à désinvestir tout l'argent placé dans les énergies fossiles, pour discréditer les entreprises basées sur ces seules énergies. Le but est d'arrêter d'investir dans ce qui détruit l'avenir de nos enfants.

Notre conférencier d'un soir a été remercié par des applaudissements après une brève session de questions.

En résumé

Deux choses sont urgentes :

- sortir du nucléaire (technologie dépassée) et sortir des énergies fossiles qui produisent des émissions de CO₂ qui détruisent le climat;
- l'adhésion insuffisante des populations est un frein: c'est le seul facteur avec un succès démontré de la réduction de la consommation énergétique et de la transition énergétique.

Prendre conscience de l'urgence des enjeux est nécessaire : il est primordial d'avoir une implication massive des gens et un effort pour passer à autre chose que l'énergie fossile. Une des clés est aussi l'implication des citoyens par un réveil afin de privilégier une capacité d'indignation personnelle par des mouvements citoyens. Se mobiliser massivement dans les associations et agir pour soutenir toutes les solutions permettant d'orchestrer la transition énergétique.

JACQUES RUFER

Pour en savoir plus: www.larevuedurable.com ou www.leclimatentrenosmains.com.

Coup de balai du 28 mars

Notre traditionnel coup de balai aura lieu à la fin du mois de mars. Rejoignez, seul ou en famille, les bénévoles pour nettoyer les espaces publics des nombreux déchets qui y sont jetés. Rendez-vous à 9h00 devant le local de la voirie à Essertines. Un apéritif sera offert par la commune en fin de matinée.

PROCHAIN FORUM AGENDA 21

LES FORUMS SONT OUVERTS À TOUS. VENEZ NOMBREUX LES :

- 17 MARS À 20H;
- 16 JUIN À 20H;
- 8 SEPTEMBRE À 20H;
- 3 NOVEMBRE À 20H

À LA SALLE DES COMBLES AU COLLÈGE D'ESSERTINES.

Association des paysannes vaudoises Groupe Vuarrens - Essertines

Notre association organise de nombreuses rencontres tout au long de l'année où chacune peut apporter son savoir, échanger, partager et rire.

Pour vous convaincre, voici un petit aperçu de nos cours durant l'hiver:

bricolage, cours de cuisine variés, visite de différentes entreprises locales ;

Divers sports (Nordic walking, ski, raquette au clair de lune, ski de fond, marche, etc.) ;

Une fois par année, nous prenons la poudre d'escampette et partons à l'aventure pour une course de 1 à 2 jours.

Vous voulez en savoir plus ? Alors allez visiter notre blog, le site officiel ou contactez Odile Tornare au 079/959.37.66. Les membres du comité seraient heureuses de vous accueillir à l'APV Vuarrens-Essertines.

ODILE TORNARE

Société de Gymnastique

Athlétisme

Le 31 mai prochain, la Société de Gymnastique organisera son traditionnel concours d'athlétisme au terrain de sport en Verchère. C'est avec plaisir que tous les membres vous invitent à venir soutenir les athlètes confirmés ou amateurs qui débiteront leur concours dès 08h00 déjà. A midi, vous aurez l'occasion de vous sustenter à la buvette où vous y trouverez grillades, salades, et pâtisseries. Le rendez-vous est donc pris !

Départ à la retraite de Charly Villard

Ce 31 décembre 2014, Charly Villard, employé de la commune d'Essertines a pris sa retraite « anticipée » de 4 mois.

M. Villard a commencé son apprentissage au printemps 1966 puis a été engagé comme forestier-bûcheron le 1er mai 1970. Dans le milieu des années 1990, les tâches qui lui sont confiées se dirigent davantage du côté de la voirie, les forêts étant d'une part gérées différemment et l'état des hanches de M. Villard l'empêchant d'accomplir de lourdes tâches.

Au cours de ces dernières années, il est devenu le spécialiste de la déchèterie d'Essertines qu'il a mise en ordre d'une façon irréprochable, chaque matin.

M. Villard a été conseiller communal de 1982 à 1989. Sa disponibilité, sa gentillesse, sa serviabilité et sa fidélité vont nous manquer. Le 29 avril prochain, jour de ses 65 ans, la municipalité organisera une petite manifestation pour le remercier, au nom de la population, de ses 45 ans de service à la commune.



«Carlo» à l'oeuvre lors des mises en forêt dans les années 70.

Philippe Dind

ANNONCE

Balade GOURMANDE

Essertines-sur-Yverdon  Dimanche 17 mai 2015

Savourez des plats concoctés par des artisans de la région et dégustez des vins du terroir au long d'une promenade pédestre.

Plus d'informations suivront dans vos boîtes aux lettres.
Organisation : *Amicale des Vieux Chiffons*

Bonjour,
Je m'appelle Emilie Moccand, j'aurai bientôt 15 ans et j'habite à Essertines. J'ai le papier de Baby-sitting de la Croix Rouge et j'aime beaucoup les enfants.

Si vous avez besoin d'une baby-sitter, je suis disponible.

N'hésitez pas à me téléphoner.

024/435.20.80

079/564.57.26

Déchets

A la fin du mois de décembre, chaque ménage a reçu le calendrier communal. De couleur rouge pour cette année 2015, ce dernier indique précisément les jours de ramassage des sacs STRID, des déchets organiques, des ouvertures « spécifiques » de la déchèterie d'Essertines pour les déchets dits « spéciaux » et des jours d'ouverture pour la déchèterie d'Epautheyres (horaire annuel et horaire d'été).

Les usagers, dans leur grande majorité, font le nécessaire pour respecter les règles concernant le tri des déchets et sont remerciés pour cela.

Cependant, ces efforts sont mis à mal par quelques personnes qui n'observent pas scrupuleusement les règles particulières dans les déchèteries. Ces personnes génèrent un travail supplémentaire pour les employés communaux, ce qui a pour effet d'augmenter le

coût de gestion des déchets. La municipalité en appelle au civisme de chacune et de chacun pour que cesse le « non-tri » et l'acheminement « sauvage » de déchets dans nos deux déchèteries. Il est navrant de constater que les recommandations et règles paraissant régulièrement dans les différents bulletins communaux ne soient pas mises en application par tous.

Nous rappelons que tous les ménages ont reçu un tableau de format A3 intitulé « Memento des déchets », inventoriant tous les types de déchets, leur destination, les horaires de ramassage ainsi que les heures d'ouverture des déchetteries. Si vous avez perdu ce tableau, passez au greffe municipal pour en obtenir à nouveau un, ou consultez-le sur le site web de la commune (visible sur la page d'accueil).

Energie, et alors?

Tournant énergétique, stratégie énergétique 2050 : parlons-en, agissons !

Peu de semaines, voire de jours, ne passent sans que l'on nous rappelle dans les médias que l'avenir de notre planète dépendra des mesures que nous saurons prendre sans tarder pour limiter notre dépendance aux sources d'énergie fossile et nous passer de l'énergie nucléaire.

Des nouveautés sont à signaler :

Installations solaires

La modification de l'ordonnance fédérale sur l'aménagement du territoire est entrée en vigueur au 1^{er} mai 2014. Elle prévoit que les installations solaires suffisamment intégrées au toit, et ne touchant pas à un bien culturel d'importance nationale ou cantonale, ne soient soumises qu'à un simple devoir d'annonce. Dans notre commune, les chauffe-eau solaires avec capteurs thermiques de 4 à 8 m² bénéficiaient déjà d'une simple autorisation municipale. Désor-

mais, pour les installations solaires thermiques et photovoltaïques jusqu'à 32 m², le simple devoir d'annonce évoqué ci-dessus suffit. Cette annonce est cependant indispensable...si le propriétaire veut bénéficier des subventions à disposition !

Certificat énergétique des bâtiments

Le CECB n'est pas lié à une obligation d'assainissement énergétique, mais permet l'étiquetage énergétique du bâtiment de G (très peu performant) à A (très performant) comme c'est déjà le cas avec les automobiles et les appareils électriques ménagers. But visé : inciter le propriétaire à améliorer les performances énergétiques de son bien immobilier.

Parler c'est bien, agir c'est mieux !

C'est cet engagement que les autorités communales (municipalité puis conseil) ont pris :

- en adoptant en 2011 le concept énergétique communal visant l'efficacité énergétique dans les infrastructures communales, la réduction de consommation d'énergie de chauffage dans ses bâtiments et l'utilisation des énergies renouvelables;
- en approuvant le principe de l'écobonus en 2006 déjà, incitant les propriétaires à aller au-delà de la stricte exigence légale en matière d'énergie.

-
PHILIPPE DIND

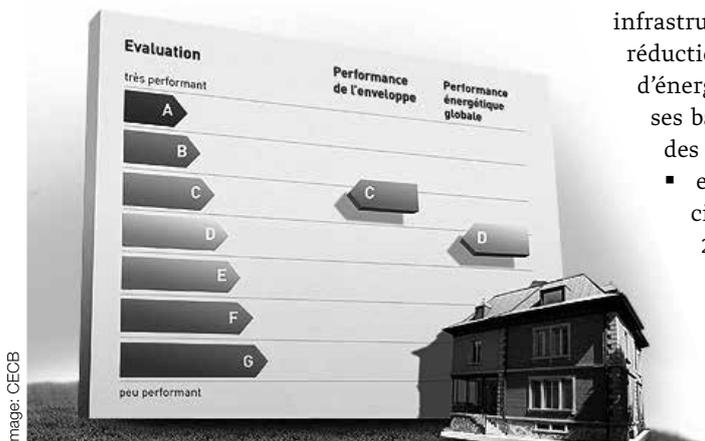
Ecobonus communal 2015

Les moyens étant limités, la municipalité, d'entente avec le Forum Agenda 21, limitera l'attribution de l'écobonus comme les années précédentes aux chauffe-eau solaires sur les maisons existantes et à l'amélioration thermique de l'enveloppe des bâtiments. Nouveauté : le CECB, réalisé par un expert agréé, sera remboursé à hauteur de 50% s'il débouche sur des travaux d'amélioration de l'enveloppe thermique pour améliorer l'étiquetage énergétique. Un document de renseignements sur les démarches à entreprendre pour l'assainissement thermique des bâtiments et des formulaires de demande à pouvoir bénéficier de l'écobonus communal (chauffe-eau solaire, assainissement des bâtiments, CECB) sont disponibles au greffe communal et sur le site web de la commune (www.essertines-sur-yverdon.ch)

Concernant le champ d'application des aides financières cantonales en matière d'assainissement énergétique et d'énergies renouvelables, renseignez-vous auprès du canton (www.vd.ch/themes/environnement/energie). Renseignez-vous également sur les allègements fiscaux liés aux travaux dans ces domaines.

Ne l'oublions pas :

- les subventions sont à demander avant le début des travaux
- de manière générale, les subventions tombent à partir du moment où la loi rend obligatoire le système ou l'assainissement pour lequel la subvention jouait un rôle incitatif !



Nuit des contes

FRANC SUCCÈS POUR LA PREMIÈRE ÉDITION DE LA NUIT DES CONTES DU 14 NOVEMBRE À LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE D'ESSERTINES.

Cette année, nous avons eu le plaisir d'organiser une 1ère «Nuit des contes» à la bibliothèque. Tout comme ailleurs en Suisse, la fête du conte a eu lieu le vendredi 14 novembre 2014.

Pour nous, à Essertines, il s'agissait, de surcroît, de profiter de cette occasion pour inaugurer l'extension de la bibliothèque. En effet, le tout nouveau local mis à disposition par la Commune venait d'être fraîchement repeint et aménagé.

Ce jour-là, dès 16h30, c'est tout un cortège d'enfants, accompagnés de leurs familles, qui s'est déplacé dans nos locaux, le plus jeune d'entre eux n'ayant pas encore fait ses premiers pas...

Pour entamer la fête, Arianne Kaps, responsable du lieu, s'est laissée surprendre par ses collègues et a joué le jeu du «couper du ruban» permettant de franchir le seuil de la salle des contes (et non plus les comptes, autrefois ceux de la Raiffeisen!). Ensuite, les enfants ont été entraînés à entrer dans l'univers des contes, à travers une farandole en chanson.

Réunis autour d'un plateau de jeu (le thème général de la «Nuit des contes» 2014 étant le jeu), les enfants menaient la ronde, à tour de rôle, en choisissant une histoire.

Trois conteuses de la région ont agrémenté cette soirée et transporté leurs jeunes auditeurs à travers leurs mots. Le charme a opéré: tour à tour enthousiastes, voire impatientes, ou dans un état de rêverie, les petits ont été embarqués par la magie du moment. Par instants, on a pu entrevoir un goût de veillée d'autrefois...

La transition vers le monde des rêves et de la nuit, s'est faite en partageant soupe, gâteaux, et conversations au détour des rencontres. Plusieurs enfants ont choisi d'emmener un livre avec eux. Tous détiennent une partie des souvenirs d'une 1ère «Nuit des contes» à Essertines magique!

-

ARIANNE KAPS

Dès le mois de mars, les «contes du samedi».
Pour l'instant, 4 dates ont été fixées: les samedis 28 mars, 25 avril, 30 mai et 27 juin, dès 10h.

Un nonagénaire dans notre commune

Né le même jour que feu le général Guisan, comme il l'a rappelé lors de la visite de la délégation municipale à l'occasion de ses 90 ans, M. Gaston Pittet, qui jouit d'une bonne santé, réside seul à Nonfoux, appréciant son indépendance. La présence de sa fille et de son beau-fils a permis de retracer tout un pan de la vie de M. Pittet auquel nous adressons nos félicitations et nos meilleurs vœux de santé.



Joyeux anniversaire M. Pittet

Communes vaudoises et liaisons internet, suite

(voir Essertines Info de septembre 2014)

Depuis l'été dernier, le GTCIPC (Groupe de Travail sur la Connexion Internet des Petites Communes), s'est réuni deux fois. Une première fois en fin d'année pour faire le point, après une séance ayant réuni les responsables de l'Unité Télécom et Infrastructures de l'Etat de Vaud et des représentants de Swisscom, et une deuxième fois en ce début d'année 2015 pour prendre quelques dispositions pour faire avancer le dossier.

Constats

- Le Conseil Fédéral a décidé de faire passer à 2 Mbit/s le raccordement internet du service universel dès le 1^{er} janvier 2015. Malheureusement 2% des raccordements n'atteignent pas ce seuil minimal en Suisse: parmi ces 2%, quelques villages de la Broye-Nord Vaudois, ... et chez nous

La Robellaz où le débit reste inférieur à la moitié de ce seuil. D'autres régions de Suisse souffrent de l'inégalité de traitement des citoyens face à l'accès internet (vallées alpines par exemple). Swisscom prend tout son temps pour améliorer la situation des plus mal lotis, préférant augmenter le débit internet des régions déjà favorisées (c'est évidemment plus rentable!).

- Au printemps 2014, le conseiller national Martin Candinas (Grisons) a déposé une motion au Conseil National demandant au Conseil Fédéral de faire pression sur Swisscom pour que le débit de transmission du service universel soit compris entre 4 et 8 Mbits/s. Mais le Conseil Fédéral tergiverse à donner suite.
- Swisscom ne veut plus, ou n'a plus le droit, de négocier avec les municipalités un montant que les communes auraient à

payer pour l'amélioration de leurs liaisons internet. Trop d'inégalités de traitement ont eu lieu dans les récentes années.

Décision du GTCIPC

- Faire parvenir à tous les conseillers nationaux de la députation vaudoise un courrier les enjoignant de soutenir activement la motion Candinas.
- Demander à tous les citoyennes et citoyens mécontents de leur accès à internet d'écrire à Swisscom, à une adresse précise, un courrier selon le modèle à disposition au greffe et sur le site web de chacune des communes concernées. Faites donc cette démarche! Plus Swisscom recevra de plaintes, plus il y a de chances que l'opérateur majoritaire en Suisse réponde à ses obligations.

-

PHILIPPE DIND

Le groupe Action-Solidarité Agenda 21 d'Essertines propose un

Repas convivial

pour les personnes retraitées, seules ou en couple

Lors de sa dernière séance le forum d'Agenda 21 a décidé d'organiser un repas convivial pour les personnes retraitées, seules ou en couple de la commune d'Essertines. Dans un esprit de solidarité et de partage, ces rencontres auront lieu le premier vendredi de chaque mois à la salle communale de la Balance et ont pour but de favoriser des moments de convivialité et d'échange entre les habitants d'Epautheyres, Essertines, Nonfoux et la Robellaz.

Le premier repas convivial a eu lieu le vendredi 6 février 2014, à 12 heures, à la salle communale de la Balance. Ce repas est servi pour la modique somme de 12 francs par personne. En cas de besoin, un transport peut être organisé pour les personnes qui le souhaitent. Inscriptions à faire jusqu'au mardi précédant le repas aux n° de tél. suivants : Mme Laurence Rufer au 024 459 12 89, ou Mme Béatrice Bliesener au 079 297 04 87.

Dates à retenir pour les prochains repas: 6 mars, 1^{er} mai, 5 juin et 3 juillet 2015

-

BÉATRICE BLIESENER, GENEVIÈVE DIND, MOSTAFA NAJEM, LAURENCE RUFER ET ROSA SAFFORE.

Pour le groupe Action-Solidarité d'Agenda 21

Vente directe de produits locaux

Fruits et légumes

Jacot Jean-Pierre et Sylvain

agriculteurs

Rue de l'Eglise 22, 1417 Essertines/Yv.

Tél. 024 435 12 39 - Natel 076 570 32 86

Pommes de terre toute l'année

Endives de novembre à mars

Jaquier Stéphane

agriculteur

Bas-des-Monts, 1432 Gressy

Tel. 024 435 11 78

Livre à domicile lundi et vendredi

www.lespaniersdelaferme.ch

Besson Claude

agriculteur

Vuarrenge, 1418 Vuarrens

Tél. 021 887 77 82

oeufs: self-service et en direct

Ducret Jean-Etienne et Véronique

agriculteurs

Grand'Rue 8, 1417 Essertines/Yv.

Tel. * 024 435 15 73

Courges - boeuf, poulets, porc

sur commande

Collet Georges (-Charbon) et Yves

agriculteurs

la Robellaz, 1417 Essertines/Yv.

Tel.* 024 435 16 55 - Natel 079 660 97 20

Pommes de terre

Chevalley Edgar

agriculteur

route du Villaret 2, 1432 Belmont/Yv.

Té. 024 435 14 69

Fruits et légumes: marché d'Yverdon

2 fois par semaine

Fasel Christian

Rue du Verdet 9

1375 Penthéraz

Tél. *021 881 16 75

Natel *079 638 10 56

Endives, rampons, tomates, aubergines,

courgettes, oignons

Gonin Roland

horticulteur

route de Pailly 11, 1417 Essertines/Yv.

Natel * 079 346 23 68

Pommes, poires, pêches, abricots

Jaquier Claude et Carine

Route d'Eclagnens

1376 Goumoens-la-ville

Tél./Fax : 021 882 20 02

Natel 079 380 10 40

www.lagrangeauxcourges.ch

Auto-cueillette: tournesol et dahlias

de fin-juin à octobre

Vente à la ferme: 65 variétés de courges

de sept. à déc.

Charly Girardet

Chemin des Oiseaux 3, 1433 Suchy

Tél. 024 441 40 32 - Natel 079 379 61 56

ch.girardet@romandie.ch

Auto-cueillette sur rendez-vous:

Cerises, pommes, poires

Pruneaux, noix

La fraise à Canack

Famille Vuilliamy

La Barre/Rte de Goumoens-le-Jux 3

1376 Goumoens-la-ville

Natel 079 685 01 10

www.lafermeacanack.ch

Auto-cueillette de fraises

Vente à la ferme: légumes de saison

Epiney Eric

le Marais, 1435 Essert-Pittet

Tél.* 024 441 59 85

Miel

Augsburger Roger et Anne

1438 Method

Tél. 024 459 20 12 - Natel 076 467 45 41

www.framboise.romandie.com

Auto-cueillette de framboises: juin et juillet

Pain

Thubert Richardet Fabien et Caroline

1405 Pomy

Tél. 024 425 19 72

www.ferme-des-terres-rouges.ch

pain, farine, fromage Gruyère bio, mélange

pour fondue au fromage

Viande

Ducret Jean-Etienne et Véronique

agriculteurs

Grand'Rue 8, 1417 Essertines/Yv.

Tel. * 024 435 15 73

Boeuf, poulets, porc sur commande

Fleurs

Jaquier Claude et Carine

Route d'Eclagnens

1376 Goumoens-la-ville

Tél./Fax 021 882 20 02

Natel 079 380 10 40

www.lagrangeauxcourges.ch

Auto-cueillette: Tournesol et dahlias

de fin-juin à octobre

essertinesinfo

dates importantes pour 2015

MARS	2	Conseil communal salle de la Balance	Conseil communal
	8	Votations	Fermeture du bureau à 11h00
	17	Forum Agenda 21 salle des combles	Agenda 21
	28	Coup de balai rdv Collège Essertines 9h	Agenda 21
AVRIL	5	Course aux oeufs grand'rue & grde salle	Société de Jeunesse
	17	Fondue buvette terrain	FC Essertines
	24-25	Soirées théâtrales grande salle	Société de Jeunesse
MAI	1	Fondue	Paroisse du Sauteruz
	31	Concours athlétisme terrain de sport	Société de gymnastique
JUIN	5-6	Tour de Jeunesse terrain de sport	Société de Jeunesse
	14	Votations	Fermeture du bureau à 11h00
	16	Forum Agenda 21 salle des combles	Agenda 21
	22	Conseil communal salle de la Balance	Conseil communal
AOÛT	1	Fête nationale	Bénévoles
		village, vente 9h00, apéro 11h00	Société de Jeunesse
	20-23	terrain de sport, feu et repas dès 20h30 22° Tir du Buron stand de tir	Société de Tir
SEPTEMBRE	8	Forum Agenda 21 salle des combles	Agenda 21
	26	Bal - Soirée à thème grande salle	Société de Jeunesse
OCTOBRE	18	Elections Fédérales	Fermeture du bureau à 11h00
NOVEMBRE	3	Forum Agenda 21 salle des combles	Agenda 21
	27-28	Soirées de gymnastique grande salle	Société de gymnastique
	29	Votations	Fermeture du bureau à 11h00
	30	Conseil communal salle de la Balance	Conseil communal
DÉCEMBRE	5	Téléthon terrain de sport	Société de Jeunesse
	5-6	Marché de Noël grande salle	Artisans
	12	Loto système vaudois grande salle	Société de Tir

à noter

HORAIRES DU BUREAU COMMUNAL

Grefe municipal, contrôle des habitants
Rue du Milieu 7 - 1417 Essertines/Yv.
024 435 13 88

Boursière
Rue du Milieu 7 - 1417 Essertines/Yv.
024 435 19 83

lundi

18h45-19h15 (heure d'hiver)
19h15-19h45 (heure d'été)

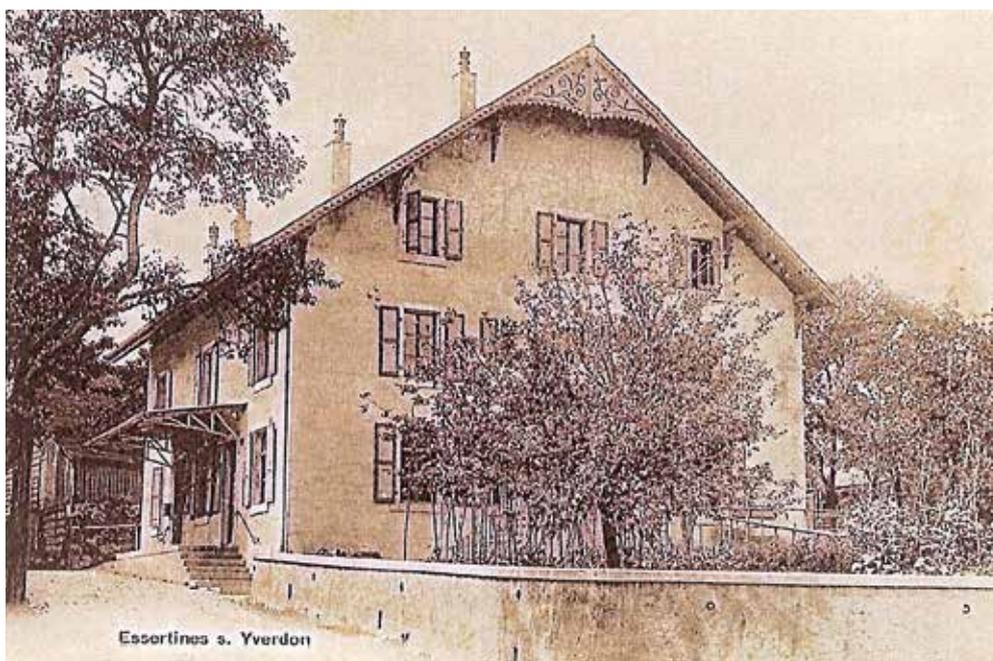
mardi, mercredi, jeudi

8h30 - 11h00

jeudi 8h00-11h30

Images d'autrefois et d'aujourd'hui

La laiterie d'Essertines



Le bâtiment de la laiterie en 1922, 1940 et 2015.

En 1950, le bâtiment de la laiterie avait, à son rez de chaussée, deux cuves en cuivre rouge pour y recevoir le lait amené deux fois par jour par les producteurs, tôt le matin et le soir. C'était l'occasion pour ces derniers de faire un petit brin de causette. Une chaudière, une « grue » pour le fromage et le bassin pour le petit lait complétaient l'équipement pour la fabrication des fromages qui étaient ensuite entreposés au sous sol pour l'affinage. En 1977, le bâtiment subit des transformations intérieures, avec la réfection de la toiture et des façades. Aujourd'hui il a complètement été transformé pour offrir 6 appartements.



Laitiers successifs

Plusieurs laitiers se sont succédés depuis 1947. Alfred GERBER: de 1947 à 1962, Jean-Louis KLAY: de 1962 à 1979, Charly KUENZI: de 1979 à 1999, Charles MAGNE: depuis 1999 et pour quelques années avant de partir dans la nouvelle laiterie construite à Vuarrens. Cette dernière a été inaugurée le 30 mars 2010.

